



Cher adhérent(e),

Dans quelques jours, la saison 2024/2025 va démarrer, nous vous invitons donc à procéder au renouvellement de votre cotisation qui est de :

435 € (mise à disposition du casier 370 € + adhésion statutaire ASPTT Marseille 40 € + licence loisir FSASPTT 25 €), si vous souhaitez prendre la licence pour régater le tarif est **488 €** ((mise à disposition du casier 370 € + adhésion statutaire ASPTT Marseille 40€ + FSASPTT 8 € + 70 € licence FFV) *réduction de 5% à partir de 5 ans d'ancienneté.*

Nous vous invitons donc à renouveler à l'accueil à **partir du mardi 3 septembre 2024** et jusqu'au **samedi 28 septembre 2024** pour compléter le bulletin d'inscription et effectuer le paiement.

Après cette date, le code d'ouverture sera changé.

Cette année encore, afin de répondre à la réglementation, nous vous demandons de remplir un questionnaire de santé.

Les moyens de paiement possibles sont : 1, 2 ou 3 chèques, carte bancaire ou chèque vacances.

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, il est impératif de libérer votre casier avant le 21 septembre 2024 et prévenir le secrétariat.

En vous remerciant par avance pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos meilleurs sentiments sportifs.

Accueil du mardi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 16h30